



Ce projet est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Communauté d'agglomération Roissy Pays de France

Règlement intérieur du FacLab® Numixs



Ce règlement détaille les spécificités de fonctionnement du Faclab® Numixs de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France. Téléchargeable sur le site internet de la Communauté d'agglomération, il est aussi affiché et mis à disposition à l'accueil du Faclab® Numixs.

Tout utilisateur du lieu doit en prendre connaissance et s'y conformer.

1 Le bâtiment

Le Faclab® Numixs se situe au rez-de-chaussée du l'IUT de Sarcelles. Il s'organise sur 6 espaces : la pièce à vivre principale, la salle reprographie, la salle idéation, la tisanerie, la salle d'impression 3D & textile, et l'espace de découpe qui comprend la salle à bois, la salle découpe laser et la salle fraiseuse numérique.

En cas d'incident ou de déclenchement de l'alarme incendie, l'équipe est chargée d'assurer la sécurité de toutes et tous. Les personnes présentes sont invitées à sortir et se rendre par la sortie de secours la plus proche - située environ à 15 mètres du local du Faclab® - au point de rassemblement d'urgence à côté du terrain de basket qui se situe dans la cour du bâtiment de l'IUT. Le deuxième point de rassemblement se trouvant devant l'entrée principale. Toutes les personnes s'assureront, au préalable, d'avoir éteint les machines et mis en sécurité les postes de travail pour éviter tout sur-accident.

2 Horaires

Le Faclab® Numixs est ouvert à tous les publics (visiteurs et non-inscrits, contributeurs, partenaires) conformément aux horaires affichés sur le site internet de la CARPF.

- Tout public, les mardis et jeudis : de 10h00 à 19h45
- Publics autonomes, les mercredis et vendredis : de 10h00 à 19h45
- Une nocturne et les samedis : Le Faclab organise une nocturne par mois et permet une ouverture un samedi une fois par trimestre.

En cas de crise sanitaire ou en cas d'une force majeure, les horaires d'ouverture peuvent varier ou/et être réduits. Le cas échéant, le Faclab® peut être également temporairement fermé.

Ces horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des fermetures exceptionnelles du lieu et de certains événements qui pourraient y être organisés.

Les personnes non-inscrites désirant un temps d'échange et de visite du lieu avec l'équipe doivent de préférence se présenter à partir de 17h00. Avant cet horaire, l'équipe ne peut garantir sa disponibilité.

3 Programme

Le Faclab® Numixs propose une programmation d'événements en lien avec les thématiques développées dans le lieu : le faire, la fabrication, le numérique, l'environnement, le design, l'art, l'entrepreneuriat et la transmission de connaissances et savoir-faire. Cette programmation s'articule autour de trois types d'événements :

- **Les rencontres** peuvent se présenter sous forme d'événements, de micro-conférences ou de simples temps d'échange. Elles sont gratuites et ouvertes à tous, sans inscription préalable sauf exception (capacité limitée et organisation par une structure partenaire).
- **Les ateliers** permettent la transmission de savoir-faire théoriques ou pratiques dans des domaines variés. Ils sont gratuits et ouverts à toutes et à tous, sur inscription. Dans le cas d'un événement organisé par un partenaire, une participation peut être demandée au public pour couvrir les frais liés aux consommables dans le cas où l'organisateur ou le partenaire fournit les kits ou pièces pour l'activité.
- **Les initiations** permettent d'appréhender le fonctionnement des principales machines du *Faclab® Numixs*. Elles sont réservées aux contributeurs et partenaires conventionnés du lieu, sur inscription.
- Ces différents temps, préalablement concertés, peuvent être animés par des non-contributeurs, les contributeurs, les structures partenaires et l'équipe. Une participation peut éventuellement être demandée pour couvrir les frais de consommables (matériel ou alimentaire) dans le cas où l'organisateur ou le partenaire fournit les kits ou pièces pour l'activité.

Traçabilité des passages

L'accès au Faclab® Numixs ne nécessite pas une inscription préalable. Un système de compteur à billes permet de tracer le nombre et la typologie des publics reçus.

4 Communication

Le public peut prendre connaissance de la programmation grâce aux supports de communication disposés dans le lieu, par l'intermédiaire de sa lettre d'informations, via ses pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Instagram) ou sur son site internet. Les inscriptions aux ateliers et aux initiations se font depuis son espace membre, sur le site internet de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF).

5 Animation et participation

Les usagers du Faclab® Numixs sont invités par l'équipe à participer à la programmation du lieu (gratuite et ouverte à toutes et tous) : temps d'échange destiné à la préparation d'événements, animation d'ateliers et de rencontres, contributions diverses.

Les personnes désirant animer une rencontre ou un atelier peuvent se manifester auprès de l'équipe, envoyer un mail à faclab@numixs.fr ou remplir le formulaire disponible en ligne sur le site internet de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF).

La personne organisatrice doit communiquer à l'équipe :

- Un titre et un descriptif concis de l'événement
- La date, l'horaire, la durée et le nombre de sessions prévues
- Le nombre de participants
- Les ressources nécessaires (espaces, mobilier, outils et matériel) pour l'organisation de l'événement
- Les pré-requis nécessaires
- Les renseignements personnels (nom, prénom, courriel, statut)

Proposer une animation ou la participation à un atelier engage moralement à y être présent. En cas d'empêchement, il est demandé de vous signaler au plus tôt auprès de l'équipe directement sur place ou en envoyant un courriel à faclab@numixs.fr.

6 Consommables

L'utilisation des outils et machines du lieu peut impliquer l'usage de consommables, distingués en deux catégories :

- **les consommables dits « rapides »** : il peut s'agir de matériaux destinés à l'usinage ou de produits et d'accessoires liés à l'outil ou la machine dont l'usure est particulièrement rapide. Il revient à l'utilisateur de se fournir lui-même en consommables rapides. Certains de ces consommables sont disponibles en quantité limitée au Faclab® Numixs dans un « chutier ».
- **chutier** : les chutes des activités précédentes sont conservées pour servir à d'autres activités. Il s'agit des consommables mis à disposition gracieusement par la structure (filaments, plexiglas, contreplaqué, ..) ou par d'autres utilisateurs au titre de leur contribution. Elles sont accessibles aux utilisateurs dès lors qu'ils en font un usage raisonné et à des fins de prototypage uniquement.
- **les consommables dits « lents »** : il s'agit principalement de pièces ou d'accessoires liés aux machines dont le renouvellement est moins fréquent. Ces consommables sont fournis par le Faclab® Numixs. Leur utilisation par les usagers se fait, comme pour le reste du parc machine, dans le respect des conditions d'utilisation du lieu.

L'équipe du FacLab® Numixs sensibilise les usagers aux consommables qu'ils doivent fournir dans le cadre de l'utilisation du lieu. En outre, la liste des consommables « rapides » et « lents » est consultable sur demande auprès de l'équipe du FacLab® ou via des dispositifs mis en place.

7 Conditions d'accès

7.1 Accès Visiteur / tout public

Le public non-inscrit au FacLab® Numixs bénéficie d'un accès à la pièce à vivre principale ainsi qu'à une connexion internet en Wi-Fi (accès sur demande) sur l'ensemble des horaires d'ouverture du lieu. L'accès aux machines est néanmoins prioritairement réservé aux projets du lieu et aux structures externes ayant effectué une réservation. L'équipe ne peut donc garantir sa disponibilité au public de passage.

L'accès à l'ensemble des salles du FacLab® Numixs est possible uniquement dans le cadre de visites ou d'ateliers organisés par des personnes habilitées par l'équipe permanente du FacLab® Numixs. Le public non-inscrit n'est pas autorisé à utiliser, seul, les machines ou le matériel du FacLab® Numixs.

7.2 Accès Particulier

Pour avoir accès à l'ensemble du lieu, la personne qui le souhaite doit s'inscrire. Pour ce faire, elle doit fournir les pièces suivantes :

- le bulletin d'inscription rempli et signé — la signature de la personne vaut pour lecture et acceptation du présent règlement intérieur ;
- une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité.

Ces pièces seront conservées au format papier dans les archives du FacLab® Numixs.

Pour participer à la vie du lieu et aux ateliers et initiations proposés, il sera également invité à se connecter sur les espaces communautaires en ligne du FacLab® Numixs (Discord, Facebook, Twitter...)

L'inscription devra être renouvelée chaque année.

L'inscription permet :

- d'avoir accès à l'ensemble du FacLab® Numixs sur les créneaux d'ouverture ;
- de participer aux initiations et aux ateliers proposés par l'équipe et les usagers ;
- de pouvoir réserver certaines machines du lieu, dans les limites de temps fixées par l'équipe selon les machines ;
- de pouvoir utiliser les outils et machines du lieu, sous condition d'avoir préalablement été initié et habilité pour certaines machines.

Afin d'assurer la bonne gestion du lieu et des espaces de stockage, les contributeurs pourront **stocker sur place les matériaux et projets très ponctuellement (quelques jours – 1 semaine maximum, en fonction de l'espace disponible)**. Une fois les délais expirés, le contributeur devra récupérer son matériel. **Dans le cas contraire, tout matériel présent hors délai, si non récupéré, sera évacué ou mis à disposition des utilisateurs du lieu.**

Les personnes inscrites s'engagent, à minima, à **documenter l'intégralité de leurs projets**, à la demande des FabManagers.

Elles peuvent également partager leurs compétences en proposant et animant des ateliers ouverts à toutes et tous et/ou en contribuant à l'esprit collaboratif lors d'événements. Toute absence de contribution pourra faire l'objet d'une désactivation des droits de réservation (voire d'utilisation) d'outils et machines du FaLab® Numixs.

La personne inscrite ne peut réaliser des objets et projets en série et/ou destinés à la vente.

Résidents

Le FaLab® Numixs n'est pas un espace de co-working dans le sens où il ne propose pas d'offres spécifiques. Aucun espace ne peut faire actuellement l'objet d'une réservation pour un indépendant ou freelance. Cet espace reste ouvert et accessible à toutes et tous (suivant les conditions des FaLab® CY) sans garantie de disponibilité.

Le FaLab® Numixs ne possède pas de bureaux ou cellules closes et confidentielles pour des start-up ou indépendants, elle reste un espace collaboratif. Cependant, une offre existe en soutien, uniquement, d'indépendants (des métiers du design, de l'artisanat et de la fabrication) au démarrage d'une activité en contrepartie d'un investissement dans et pour le lieu (temps, compétences, communication). Les modalités de cette offre sont à définir entre l'équipe et le candidat à la résidence dans une convention stipulant les conditions et limites d'accès et d'utilisation ainsi que la nature des contributions.

7.3 Accès aux mineurs

Les mineurs de moins de 16 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte et demeurent sous sa responsabilité. Pour utiliser les machines du FaLab® Numixs, l'accompagnateur doit s'inscrire et s'initier au préalable (aucune inscription supplémentaire ne sera à effectuer pour le mineur).

Les mineurs âgés de plus de 16 ans peuvent adhérer au lieu et y venir seuls sous condition d'un **document de décharge de responsabilité** signé par un représentant légal.

7.4 Accès association / structure locale

L'accès au lieu pour une structure locale (institution, équipement socio-culturel, association, structure d'accompagnement) est conditionné à l'élaboration préalable (minimum 1 mois) d'une convention et/ou d'un engagement moral stipulé dans une « Fiche projet » avec le FaLab® Numixs : elle définit les conditions d'utilisation des machines et espaces en fonction des besoins du projet ainsi que les

contreparties attendues de la part de la structure. Le projet spécifié doit s'inscrire en relation avec l'esprit collaboratif du lieu et dans une dynamique locale en contribuant au développement du campus et du territoire. Les référents de projets seront invités à s'initier aux machines au préalable afin de mieux piloter et animer, en autonomie, leurs projets. Des créneaux hors programmation pourront être définis.

Les membres de ces structures peuvent venir, uniquement, dans le cadre du projet spécifié. Dans le cas contraire et si le projet est de nature personnel, ils seront soumis aux conditions d'accès « Particuliers » (cf partie 7.2).

Le projet ne pourra faire l'objet d'actions à vocation commerciale.

7.5 Accès des établissements d'enseignement supérieur

Les établissements d'enseignement supérieur de CY Cergy Paris Université ou d'autres structures de formation peuvent utiliser le lieu pour l'organisation d'activités telles que :

- des travaux dirigés / travaux pratiques ;
- l'utilisation ponctuelle, dans le cadre de projets de Recherche et Développement, des outils et machines du lieu ;
- le développement et l'expérimentation de nouveaux outils pédagogiques et collaboratifs,
- des ateliers pluridisciplinaires croisant savoir, savoir-faire, techniques et compétences variés (workshops...).

Pour cela ils doivent prendre connaissance de la « **Fiche Projet pédagogique** » contacter l'équipe au minimum 1 mois à l'avance afin de définir le projet, étudier sa faisabilité et dimensionner le format de leurs interventions. Une initiation aux outils et aux machines devra être réalisée en amont.

Les étudiants de ces établissements peuvent venir, seuls, dans le cadre du projet spécifié (si accord préalable de l'enseignant référent). Dans le cas contraire et si le projet est de nature personnel, ils seront soumis aux conditions d'accès « Particuliers » (cf partie 7.2).

Les établissements d'enseignements extérieurs au campus, à CY ou à la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, devront s'inscrire dans le cadre d'un projet concerté en relation avec des problématiques du lieu, du campus et/ou du territoire.

8 Informatique et Internet

Le site du FacLab® Numixs possède quelques fonctionnalités spécifiques :

- Un **“espace Discord”** est accessible à tous après inscription en ligne : aux visiteurs (*droits limités*) ainsi qu'aux contributeurs et référents des structures partenaires (*droits élargis, une fois les documents fournis*). Il permet le suivi des habilitations, la documentation des projets, ...

- **Une plateforme de documentation du parc machine** est également disponible et permet aux utilisateurs de trouver des informations relatives aux caractéristiques et possibilités des machines. Elle pourra être complétée en concertation avec l'équipe.

L'accès au réseau internet est encadré. Il est assuré par le prestataire « CAMEROS » qui assure la gestion et le stockage pendant 2 ans des données utilisateurs et de navigation collectée.

- **Le WiFi** du FacLab® Numixs se compose d'un accès équipe « fablab » (clé de sécurité) et d'un accès grand public « fablab invité » (clé de sécurité puis portail captif : nom, prénom et numéro de téléphone seront demandés).
- **Les ordinateurs du pôle conception** sont accessibles, uniquement, aux personnes contributrices, aux visiteurs dans le cadre d'une animation ou projet porté par le FacLab® Numixs et aux membres des structures partenaires. L'accès libre aux visiteurs et extérieurs n'est pas autorisé. Ils nécessitent de se connecter à un portail captif (nom, prénom et numéro de téléphone seront demandés). L'accès internet y est limité. Une déconnexion automatique sera effectuée au-delà de 4 heures d'usage. Lors de son départ, il est recommandé à l'utilisateur de s'assurer que sa session est déconnectée (pour un usage inférieur à 4h) ainsi que ses comptes personnels.
- **Les ordinateurs de commande** reliés aux machines sont réservés exclusivement à une utilisation liée à la préparation de ses fichiers pour l'usinage et la fabrication. Seules les personnes membres ou structures associées peuvent les utiliser. L'accès internet y est illimité (sans enregistrement). Il est recommandé à l'utilisateur de s'assurer que ses comptes personnels soient déconnectés.